



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

DEPARTEMENT DE L'ORNE

ARRONDISSEMENT DE MORTAGNE

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DES VALLEES D'AUGE ET DU MERLERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11 avril 2018

Date de convocation :
Le 3 avril 2018

Secrétaire de séance :
Mme GRESSANT Martine

Acte publié le :
Le 13 avril 2018

Membres en exercice :	70
Présents :	53
Absents :	21
- Dont pouvoirs :	06
- Dont représentés :	04
Votants :	59

Le 11 avril 2018, à vingt heures, le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, en la salle du centre Socio Culturel de Gacé, sous la présidence de Madame MAYZAUD Marie-Thérèse, Présidente.

Etaient présents : Mme MAYZAUD Marie-Thérèse, Mme NOGUES Nelly, M. FERET Luc, M. GOURDEL Sébastien, M. LAMPERIERE Alain, M. DREUX François, M. CHOULET Jean-Marie, M. DESLANDES Kléber, M. BIGOT Philippe, Mme BEAUVAIS-GUERIN Marie-Claire, M. ROMAIN Guy, M. QUEUDEVILLE Jacques, M. ROSE Gérard, Mme GRESSANT Martine, M. TOUCHAIN Philippe, M. LAIGRE Jean-Claude, M. ROBIN Jean-Marie, M. BIGNON Christophe, M. JARDIN Daniel, M. COUSIN Michel, M. PLUMERAND Jean, M. PRESIER Guy, M. ALLAIN André, Mme COLETTE Thérèse, M. ROUMIER François, Mme TRINITE Monique, M. FERREY Philippe, M. LURSON Patrick, M. GORET Didier, M. LANGLOIS Paul, M. LAMPERIERE Emile, M. HUE Jean-Claude, Mme BOIS Agnès, Mme ZEYMES Marie-Christine, Mme OLIVIER Hélyette, M. BISSON Jacques, Mme BASSET Françoise, M. LECACHE Stéphane, M. de LESQUEN Bruno, M. CHOLLET Michel, Mme QUERU Nadine, Mme COUGE Huguette, M. PALLUD Jean, Mme OGER Yvonne, M. BATREL Serge, M. ROBILLARD Denis, Mme LEBRETON Geneviève, M. BIGOT Michel, Mme ROUTIER Isabelle, M. HAUTON Charles, M. BECQUET Luc, M. PINHO Jérémias, M. DE COLOMBEL Bertrand.

Pouvoirs :

M. FERET Jean-Pierre a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse MAYZAUD, Mme LIARD Marie-Christine a donné pouvoir à M. ROMAIN Guy, M. LAIGRE Thierry a donné pouvoir à M. GORET Didier, Mme DENIS Marie-Laure a donné pouvoir à Mme QUERU Nadine, M. GRIMBERT Jean a donné pouvoir à M. DREUX François, M. THOUIN Stéphane a donné pouvoir à Mme ROUTIER Isabelle.

Etaient absents et excusés :

M. CHRETIEN Bernard est représenté par M. PRESIER Guy, M. TANGUY Gérard est représenté par Mme ZEYMES Marie-Christine, Mme STALLEGGER Pascale est représentée par M. BISSON Jacques, M. BLONDEAU Frédéric est représenté par Mme BASSET Françoise, M. BRIANCON Gilbert, M. CAPLET Xavier, M. LELOUVIER Vincent, M. COTREL-LASSAUSAYE Daniel, M. GOURIO Alain, Mme BEAUDOIN Isabelle, M. LANGLOIS Georges, M. HOORELBEKE Dominique, M. COUPE Jean-Luc, M. ROLAND Régis, M. STIMAC Michel.

20180411 – 07K – TELECENTRE DE VIMOUTIERS - TARIFS

Le conseil communautaire, à l'unanimité

Ouï, l'exposé de Madame la Présidente ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances ;

■ décide de maintenir les tarifs suivants à leur niveau de 2017 tels que ci-après :

Accusé de réception en préfecture 061-200069458-20180411-2018041107K-DE Date de télétransmission : 19/04/2018 Date de réception préfecture : 19/04/2018
--

<u>TELECENTRE</u>	<u>Montant</u>		<u>durée</u>
	<u>HT</u>	<u>TTC</u>	
Cotisation annuelle accès	15,00 €	18,00 €	annuel
Bureau privatif	250,00 €	300,00 €	mensuel
Bureau accès libre	150,00 €	180,00 €	mensuel
Accès à la journée	8,36 €	10,03 €	journée
Salle de réunion équipée	90,00 €	108,00 €	journée
Salle de réunion non équipée	50,00 €	60,00 €	journée
▣ Tarifs d'accès au photocopieur			
▣ Par code d'accès,			
▣ en Noir et Blanc :	0,20 €	0,24 €	
Par forfait 100 copies	20,00 €	24,00 €	
▣ en couleur :	1,00 €	1,20 €	
Par forfait 20 copies	20,00 €	24,00 €	
caution salle Visio conférence		500,00 €	

L'autorité territoriale,

- **certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

La Présidente
Marie-Thérèse MAYZAUD

